Association / collectif

ou

Nom – prenom

Adresse

Contact

XXXXlieuXXX, le XXX dateXXXX

Objet : 1 000 COP en Bretagne

Madame la maire ou Monsieur le maire,

**En pleine COP 28, le réseau Cohérence lance un appel à la création en Bretagne de 1 000 COP -Conférences des parties rassemblant des collectivités et les sociétés civiles locales autour des transitions**.

Le chaos climatique est à notre porte et les acteurs mondiaux de la COP 28 tergiversent encore à prendre des décisions courageuses et transformatrices.

Les territoires bretons ne peuvent attendre les décisions qui viennent d’en haut et il leur revient de mettre en œuvre les mesures appropriées et nécessaires.

Parmi ces mesures, la mobilisation générale de tous les acteurs sur nos territoires est à notre portée. Cette mobilisation implique au préalable, une transformation de la gouvernance et de la façon de faire de la politique.

Pour que la transition écologique ne soit pas un vain mot, il est nécessaire de penser, bâtir et expérimenter ensemble et au final, de décider collectivement.

**Le Réseau Cohérence appelle aujourd’hui les collectivités locales (communes, agglomérations, départements et la Région) à créer 1 000 COP (Conférence des Parties) locales**, c’est à dire des espaces de co-construction des politiques publiques des transitions écologiques et solidaires. Pour nous ces espaces favoriseront l’acceptation et l’accélération des changements environnementaux de la société bretonne.

Déjà plus d’une trentaine de collectivités en Bretagne (Langon, Saint-Aubin du Cormier, Quimperlé, ....), ont créé des « COP Locales » qui prennent la forme de commissions extra-municipales sur le thème de la transition. Et bien d’autres espaces existants se prêtent à cet exercice : Plan Climat Énergie Territorial, Programme Alimentaire Territorial, Atlas de la Biodiversité, … et bien évidemment les conseils de développement.

Vous retrouverez des exemples sur le site du réseau cohérence :

* Les commissions extra-municipales à Langon
* La commission extra-municipale transition écologique de Saint Aubin du Cormier
* La commission extra-municipale du temps long de Quimperlé

Vous pouvez également consulter la carte des commissions extra-municipales en Bretagne et vous renseigner auprès de vos communes voisines https://www.google.com/maps/d/edit?mid=1erwzPH3IpdokkGPMOacVB-9b5R\_xzJU&ll=47.98919499386047%2C-2.955079499999997&z=8

Le réseau Cohérence porte également des formations et des outils, comme le Pacte de la Coopération, qui permettent de constituer :

* Une vision partagée pour définir un horizon commun,
* Une posture commune pour une coopération authentique et transparente,
* Des objectifs et un plan d’actions opérationnels à partager,
* Un espace pour une gouvernance partagée.

https://www.reseau-coherence.org/pacte-de-la-cooperation

Aujourd’hui, je pense que les habitants et les associations de notre territoire sont prêt à coopérer et je souhaiterais connaître comment vous comptez les associer à vos politiques publiques de transition écologique et solidaire ?

Dans l’attente de vous lire, je vous prie de recevoir, Madame la maire ou Monsieur le maire, mes salutations distinguées.

Nom – Prenom et Signature

Copie : Réseau Cohérence

Pour mettre en place une commission extra-municipale :

Coherence : 06 73 21 06 66 / [julian.pondaven@reseau-coherence.org](mailto:julian.pondaven@reseau-coherence.org)